

*Observatoire international sur le racisme  
et les discriminations  
(CRIEC)*

## **Veille de l'Observatoire**

numéro IX (novembre 2004)

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes (questions d'intersectorialité).**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [field.ann-marie@ugam.ca](mailto:field.ann-marie@ugam.ca)**

### DANS CE NUMÉRO:

1. La surreprésentation des jeunes autochtones dans le système de justice pénale au Canada
2. Entente sur les tiers pays sûrs entre les États-Unis et le Canada
3. Actualiser la loi sur la citoyenneté du Canada
4. Le Programme d'enseignement et l'aide aux étudiants autochtones dans le rapport de la vérificatrice générale
5. Pauvreté des enfants au Canada: certains groupes sont plus touchés
6. Le système d'immigration canadien: un système imparfait
7. Les femmes musulmanes au Canada: sous employées malgré des hauts niveaux d'éducation.
8. Portrait des femmes autochtones des Amériques
9. Dix clés pour comprendre et utiliser la *Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples*
10. La 36<sup>ème</sup> Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

## **GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES**

### **À OTTAWA...**

#### 1. La surreprésentation des jeunes autochtones dans le système de justice pénale au Canada

Le **ministère de la Justice**, a rendu public le 18 novembre 2004, le deuxième *Profil instantané d'une journée des jeunes Autochtones sous garde au Canada*. Le rapport qui constitue un suivi du premier *Profil instantané* qui avait été effectué en 2000, indique une réduction de

36% du nombre de jeunes Autochtones sous garde par rapport à il y a trois ans. Le rapport constate que malgré «une réduction considérable du nombre de jeunes Autochtones sous garde, le taux d'incarcération chez les jeunes Autochtones reste beaucoup plus élevé que celui que l'on trouve chez les jeunes non-Autochtones». Voir:

<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/rs/rep/snap2/index.html>

Le **ministère de la Justice**, estimant que les questions de la justice applicable aux Autochtones constituent une priorité, a organisé une table ronde avec des partenaires pour se pencher sur les résultats du rapport, afin de déterminer à quoi sont attribuables les baisses d'incarcérations constatées dans quatre importants centres urbains au Canada. Voir:

[http://canada.justice.gc.ca/fr/news/nr/2004/doc\\_31300.html](http://canada.justice.gc.ca/fr/news/nr/2004/doc_31300.html)

## 2. Entente sur les tiers pays sûrs entre les États-Unis et le Canada

Les **Services de citoyenneté et d'Immigration des États-Unis** (*U.S. Citizenship and Immigration Service*) et le **Département de la sécurité intérieure** (*Department of Homeland Security*) ont annoncé que les États Unis et le Canada sont sur le point de mettre en application une entente bilatérale qui touchera les demandeurs d'asile à la frontière canado-américaine. Cette entente était incluse dans le plan d'action de la *Déclaration sur la frontière intelligente* signée en décembre 2001 : «l'entente met l'accent sur la collaboration entre les É. U. et le Canada visant la mise en œuvre d'approches mutuellement avantageuses concernant nos objectifs communs en matière de sécurité...». Voir:

[http://www.usembassycanada.gov/francais/fr/content/content.asp?section=can\\_usa&subsection1=general&document=asylum\\_112404](http://www.usembassycanada.gov/francais/fr/content/content.asp?section=can_usa&subsection1=general&document=asylum_112404)

Pour lire l'entente finale, tel que conclue en août 2002, voir:

<http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/pays-surs.html>

Le **Conseil canadien pour les réfugiés** et la **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes** s'opposent à cet accord. Voir:

[http://www.tcrc.gc.ca/tcri/TCRI\\_publicch.html#10RAIS](http://www.tcrc.gc.ca/tcri/TCRI_publicch.html#10RAIS) Étant donné l'entrée en vigueur, à la fin décembre 2004, de cette entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États Unis, le **CCR** a fait des représentations auprès du gouvernement canadien, le 25 novembre dernier, afin que celui-ci honore son engagement face à la protection des personnes victimes de trafiquants. Le CCR craint que le nouvel accord n'ait pour conséquence l'augmentation de personnes ayant recours aux trafiquants. Voir: <http://www.web.ca/%7Eccr/traffbackgrounder.html> et <http://www.web.net/%7Eccr/communiquetierspaysdec04.html>.

## 3. Actualiser la loi sur la citoyenneté du Canada

Le **comité permanent de la citoyenneté du Canada** a déposé à la Chambre des communes le 30 novembre 2004 son rapport intitulé: *Actualiser la loi sur la citoyenneté du Canada: Questions à traiter*. Le rapport décrit les principales préoccupations présentées au Comité, lors des 36<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> législatures, comme par exemple, des questions liées à l'utilisation des certificats de sécurité suite à l'adoption de la loi antiterroriste, le pouvoir discrétionnaire d'octroi ou encore la situation des Canadiens qui ont perdu leur qualité de citoyen lorsqu'ils étaient mineurs parce que leur « parent responsable » a pris la citoyenneté d'un autre pays. Voir:

<http://www.parl.gc.ca/infocomdoc/Documents/38/1/parlbus/commbus/house/reports/cimmp03/07-rap-f.htm>

#### 4. Le Programme d'enseignement et l'aide aux étudiants autochtones dans le rapport de la vérificatrice générale

Le dernier rapport du bureau du **vérificateur général du Canada** rendu public le 23 novembre 2004 a fait état de nombreux dysfonctionnements dans les programmes d'aide aux étudiants autochtones. Après avoir évalué les progrès réalisés dans ces programmes depuis son rapport d'avril 2000, la vérificatrice générale a constaté la persistance d'un « écart de scolarisation considérable entre les membres des Premières nations vivant dans les réserves et la population canadienne en général », écart qui prendrait au moins 27 ans pour être comblé.  
<http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20041105cf.html>

## ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

### LOCALES

#### 5. Pauvreté des enfants au Canada: certains groupes sont plus touchés

Le rapport 2004 sur la pauvreté des enfants au Canada, publié le 24 novembre 2004 par **Campagne 2000**, fait état des causes systémiques de la pauvreté des enfants au Canada. *Un million de trop* compare divers groupes d'enfants pour mieux comprendre les causes de la pauvreté. Il note que «de plus en plus d'immigrantes et d'immigrants récents font partie de groupes racialisés plus susceptibles de subir de la discrimination que les générations précédentes d'immigrants». Étant donné que ces nouveaux immigrants s'établissent dans les grandes villes canadiennes, la racialisation de la pauvreté devient une réalité pour celles-ci. Voir: <http://www.campaign2000.ca/rc/rc04/04NationalReportCardFR.pdf>

#### 6. Le système d'immigration canadien: un système imparfait

Le **Conseil canadien pour des réfugiés (CCR)** a publié récemment deux rapports sur le système d'immigration au Canada. Dans *Plus qu'un cauchemar*, publié le 11 novembre 2004, le CCR aborde la question des obligations du Canada en matière des droits de la personne dans le domaine de la réunification familiale. Il démontre que les réfugiés au Canada attendent des années afin d'être réunis avec leur conjoint et enfants à l'étranger. Avec des exemples illustrant l'impact des longs délais de traitement, le rapport débouche sur certaines recommandations. Voir: <http://www.web.net/~ccr/cauchemar.pdf>

Le 20 novembre 2004, le **Conseil canadien pour des réfugiés** a publié un second rapport qui a pour but d'informer le public des effets négatifs de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* sur un groupe dont on entend peu souvent parler: les enfants immigrants et réfugiés. Ce rapport intitulé *Impacts on children of the Immigration and Refugee Protection Act* montre que le Canada, bien que signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant, ne respecte pas ses obligations à l'égard des enfants réfugiés et immigrants. Voir: <http://www.web.ca/~ccr/children.pdf>

### 7. Les femmes musulmanes au Canada: au niveau d'éducation, mais sous employées

Selon un rapport du **Conseil canadien des femmes musulmanes**, publié le 25 novembre 2004, les femmes musulmanes au Canada, bien qu'elles aient atteint de hauts niveaux d'éducation, sont davantage sujettes au sous-emploi ou au manque d'emplois. *Muslim Women: Beyond the Perceptions* est la première étude présentant le profil démographique des femmes musulmanes au Canada. Voir:

[http://www.ccmw.com/In%20The%20Press/Muslim%20Women\\_Beyond%20the%20Perceptions.pdf](http://www.ccmw.com/In%20The%20Press/Muslim%20Women_Beyond%20the%20Perceptions.pdf)

### 8. Portrait des femmes autochtones des Amériques

On a souvent déploré l'absence ou l'insuffisance de données statistiques sur les peuples autochtones, en particulier depuis la création de l'*Instance permanente* sur les questions autochtones aux Nations Unies. Le *Portrait* publié par **Droits et Démocratie** fait partie d'une « trousse » portant sur les conditions de vie des femmes autochtones des Amériques, et montre que si aujourd'hui « les autochtones sont défavorisés par rapport aux non-autochtones, les femmes autochtones le sont davantage que les hommes autochtones ». Des données de différents pays illustrent bien cette situation. Voir:

<http://www.ichrdd.ca/frame2.iphtml?langue=1&menu=m01&urlpage=/francais/commdoc/publications/autochtones/fichesFemmes/menu.html>

## **INTERNATIONALES**

### 9. Dix clés pour comprendre et utiliser la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples

La **Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme** (FIDH) milite depuis longtemps pour la création de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples. Depuis le 25 janvier 2004, date d'entrée en vigueur du Protocole créant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, «l'Afrique compte un nouvel organe de protection des droits de l'Homme qui complète le rôle de la **Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples**.

À cette occasion, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme a publié un guide pour comprendre comment utiliser cet instrument. Ce guide se présente sous la forme de dix chapitres ou *Dix clés pour comprendre et utiliser la Cour africaine*. Chaque chapitre répond à une question précise sur la Cour africaine, comme son mandat, sa composition, ses objectifs, son fonctionnement, etc. Voir: [http://www.fidh.org/IMG/pdf/COUR\\_AF\\_FRcadre-4.pdf](http://www.fidh.org/IMG/pdf/COUR_AF_FRcadre-4.pdf).

### 10. La 36<sup>ème</sup> Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

La **36<sup>ème</sup> Commission africaine des droits de l'homme et des peuples** se tient à Dakar du 23 novembre au 7 décembre 2004 ([http://www.achpr.org/francais/info/news\\_fr.html](http://www.achpr.org/francais/info/news_fr.html)).

Le **Forum de la société civile et de la Commission africaine** a précédé cette session de la Commission. Lors de ce Forum, la **Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme** et plusieurs de ces ligues affiliées, ont fait part de leurs préoccupations au

Commissaire. Plusieurs propositions et résolutions ont été adoptées sur différents sujets et thèmes: la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples; la Cour pénale internationale, les droits des femmes, les femmes qui défendent les droits humains en Afrique, les populations autochtones, etc. Voir: [http://www.fidh.org/article.php3?id\\_article=2089](http://www.fidh.org/article.php3?id_article=2089)

Cette veille à été compilée par Brice Davakan (assistant de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et Ann-Marie Field (agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquez avec Ann-Marie Field.  
[field.ann-marie@uqam.ca](mailto:field.ann-marie@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318#